

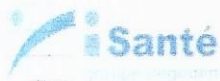
JEAN CHRISTOPHE BONNET

De : "TP-ISANTE Contact PS" <contact-ps@tp-isante.fr>
À : <drbonnetjc@l
Envoyé : vendredi 17 mars 2017 11:51
Objet : TR: Votre facture 9918

Bonjour,

Suite à la réception de facture, concernant l'acte TDS il est soumis à prise à charge à la demande des mutuelles.
Concernant cette facture Isanté ne gère pas cet acte.

Cordialement,



Service Tiers Payant ISANTE – Pôle Facturation

BP 60159 • 45201 MONTARGIS CEDEX
Tel : 0820 03 12 43 – Fax : 01 49 09 79 29
contact-ps@tp-isante.fr

Suivez notre actualité – www.cegedim-insurance.com -